



Compte-rendu de l'Assemblée générale de l'Espace Belledonne Mardi 4 mai 2021, Webinaire

Bernard Michon, Président de l'Espace Belledonne accueille l'ensemble des participants et les remercie d'être si nombreux à se connecter à cette Assemblée Générale, via un webinaire rythmé par des vidéos et rappelle que l'ensemble des documents : rapports d'activité, financiers, liste des membres votants sont disponibles sur notre site internet via le lien <https://espacebelledonne.fr/la-gouvernance/>
L'ensemble des points à l'ordre du jour est illustré par un diaporama et les vidéos seront également téléchargeables via ce lien.

L'ordre du jour est le suivant :

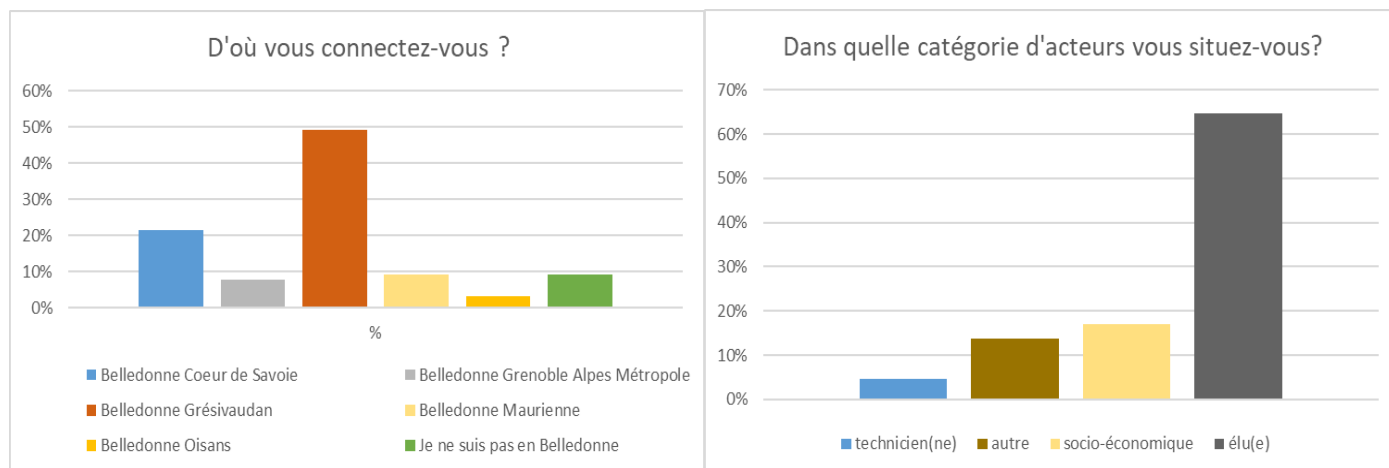
1. Introduction
2. Rapport Moral
3. Rapport Financier
4. Rapport d'activités
5. Votes
6. Calendrier

1. Introduction

Margaux Mazille présente le fonctionnement du webinaire :

Les micros et caméras des participants sont coupés et l'échange sera possible via le bouton Q/R ou chacun peut poser des questions. Vous trouverez à la fin de ce compte rendu les réponses à chacune d'entre-elles.

Un sondage est proposé à l'ensemble des participants pour tester ce système qui servira aussi pour le vote en fin de webinaire, dont voici les résultats :



2. Rapport moral 2020 du Président

<https://espacebelledonne.fr/la-gouvernance/>

3. Rapport financier 2020

<https://espacebelledonne.fr/la-gouvernance/>

4. Rapport d'activités 2020 et perspectives 2021

<https://espacebelledonne.fr/la-gouvernance/>



Réponses aux questions posées lors du webinaire

Louis Chossinand – Laissaud - question finance : On a donc les moyens de rembourser une partie de nos dettes ?

Nous attendons de percevoir 350 000€ de subventions européenne LEADER pour rembourser les dettes. En attendant, nous remboursons au fur et à mesure l'avance des 300 000 € du Grésivaudan. A ce jour, nous avons remboursé 20 000€.

Louis Chossinand – Laissaud - question finance : Quel est l'objectif de créances "douteuses" à fin 2021 ?

Les créances douteuses sont les subventions européenne LEADER de 2015-2016-2017. La logique avec la Région a été de mettre en paiement les plus gros dossiers et les plus simples, une partie des 2015-2016 et 2017 devraient être payés d'ici fin 2021. Il est difficile de donner un objectif chiffré. Pour autant, des dossiers ont été traités et d'autres sont en cours, ce qui ouvre une perspective plus optimiste que l'année dernière.

Dominique Barthe-Bougenaux – Saint Maximin - question générale : Ces documents de présentation sont disponibles sur le site ?

Oui l'ensemble des documents, des vidéos et les livrets de présentation de l'Espace Belledonne sont sur le site

<https://espacebelledonne.fr/>

Emmanuelle Dufféal – Dauphiné Libéré - question générale : Est-ce que cette newsletter peut-elle être envoyée au Dauphiné Libéré ?

Merci pour cette proposition. Pour s'inscrire à la Newsletter, il suffit de notifier son mail sur la page d'accueil de notre site <https://espacebelledonne.fr/>, en bas de page, rubrique "inscription".

Louis Chossinand - Laissaud - question générale : Avons-nous dans l'assistance un représentant de la Région AURA ? (qui pourrait commenter l'ambition de création du Parc naturel régional) ?

Nous avons un représentant technique de la Région, mais les représentantes politiques sont excusées (Mme Bonnivard et Mme Chaix).

Jacqueline Dupenloup – Communauté de communes 4 C - question pastoralisme : La Maurienne n'est pas concernée par le Plan Pastoral Territorial de Belledonne ?

Le secteur Maurienne de l'Espace Belledonne n'est pas concerné par le Plan Pastoral Territorial de Belledonne, disposant du Plan Pastoral Territorial de Maurienne.

Jean Caillet – La Table - question agriculture : Quel intérêt d'avoir un programme Plan Pastoral Territorial et le projet de maintien des espaces ouverts ?

Le Plan Pastoral Territorial concerne toutes les zones pastorales (unités pastorales) avec des possibilités de financements d'aménagement, de travaux ... alors que le projet de maintien des espaces ouverts (MEO) concerne uniquement les prairies plutôt sur les balcons et seulement la problématique de fermeture des espaces agricoles. Le projet MEO n'est pas un programme de financement contrairement au PPT.

Détail sur le PPT : le PPT permet d'apporter des subventions à la fois d'investissement (soutien des investissements en milieu pastoral, hébergement des bergers, débroussaillage), mais aussi pour des projets de fonctionnement (études et diagnostics pastoraux et sensibilisation au pastoralisme).

Simone Chabert – Association La Sauge et le Cosmos - question agriculture : Peut-on avoir des informations sur le projet de la commune de Sainte Agnès de défricher un espace pour une mise à disposition d'agriculteur qui finissent leur formation à Saint Ismier ? Est-ce que d'autres communes ont ce projet ?

Oui le projet de Sainte Agnès sera présenté lors du prochain Comité de Pilotage pour un premier avis. Le projet devrait se réaliser. D'autres communes comme Le Moutaret ont déjà eu cette démarche.

5. Vote des Rapports

Bernard Michon procède à la distribution des pouvoirs :

- Johan Chemin donne pouvoir à Christian Lachize
- Guillaume Sieurin donne pouvoir à Martin Koenig
- Jacqueline Rebuffet donne pouvoir à Bernard Michon
- Joseph Lastella donne pouvoir à Martin Gerbaud

nb de sièges : 87
quorum atteint à partir
de : 44
nb de membres
votants présents: 49

Approbation du rapport moral

47

47 pour
2 abstentions*
0 contre

Approbation du rapport financier

48

45 pour
1 abstention*
0 contre

Approbation du renouvellement du mandat du commissaire aux comptes pour les exercices 2021 à 2026 - Cabinet SR audit-conseil

48

48 pour
1 abstention*
0 contre

Approbation du rapport d'activités

48

48 pour
0 abstention
0 contre

**Les personnes s'étant abstenues n'étaient pas présentes au moment de la présentation de ces rapports*

Les rapports et le renouvellement du mandat du commissaire aux comptes sont approuvés.

Bernard MICHON, Président de l'Espace Belledonne

